Mairie de
SAINT-FRONT
****

COMMUNE DE SAINT-FRONT

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL REUNI LE 3 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trois du mois de mai à dix-neuf heures, en application de l'article L,2121-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Saint-Front.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Jean-Pascal BLANCHON – Jean-Marc BOULLET - Sébastien CHARRIAUD – Marie-Thérèse CHARRIERE – - Emilie CZAJKA – Catherine MESNARD – Nadine ROCHE.

Absents excusés : Benoît ROUSSILLON (pouvoir à Jean-Marc BOULLET) ;
Freddy POUPIN (sans pouvoir) ;
Mathilde COLLIGNON (sans pouvoir),

Secrétaire de séance : Nadine ROCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

1) COMPOSITION DES BUREAUX DES ELECTIONS LEGISLATIVES

Scrutin du 12 juin 2022	
Scrutin	**Bureau**
8 heures – 13 heures : Jean-Marc BOULLET – Emilie CZAJKA et Nadine ROCHE	**Président** : Sébastien CHARRIAUD **Assesseurs** : Jean-Marc BOULLET Benoit ROUSSILLON Jean-Pascal BLANCHON **Secrétaire** : Nadine ROCHE
13 heures – 18 heures : Benoit ROUSSILLON – Sébastien CHARRIAUUD et Jean-Pascal BLANCHON	

Scrutin du 19 juin 2022	
Scrutin	**Bureau**
8 heures – 13 heures : Catherine MESNARD – Nadine ROCHE et Jean-Marc BOULLET	**Président** : Sébastien CHARRIAUD **Assesseurs** : Marie-Thérèse CHARRIERE Catherine MESNARD Jean-Pascal BLANCHONent **Secrétaire** : Nadine ROCHE
13 heures – 18 heures : Sébastien CHARRIAUD – Jean-Pascal BLANCHON et Marie-Thérèse CHARRIERE	

2) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* **Repas des aînés** (à partir de 60 ans) : dimanche 11 septembre 2022 – des devis vont être demandés.
* **Pot de l'amitié avec les administrés et présentation de l'équipe municipale** : samedi 2 juillet 2022.
* **Défibrillateur** : il va être installé prochainement et pas de retour sur la formation.

* **PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)** : le 28 avril dernier, Marie-Thérèse a représenté M. le Maire à la conférence de maires portant notamment sur le PLUi qui est en voie de finalisation. La dernière réunion Copil relative à la préparation du dossier en vue de l'arrêt du projet par Cittanova est prévue en juin et une prochaine conférence des maires fixée au 23 juin. La commune de Saint-Front est moins concernée que d'autres communes de la communauté de communes Coeur-de-Charente. Elle précise également que la protection au titre des abords s'applique à tout immeuble bâti ou non bâti visible du monument historique ou visible en même temps que lui et situé à moins de 500 m. *(extrait du code du patrimoine)*. Par ailleurs, Marie-Thérèse informe les membres de l'intervention de Pierre-Hermann Mugnier, maire de Nanclars sur la préservation des bois, des arbres et pas de construction à moins de 500 m. d'une zone protégée.

  Il y a encore quelques propositions à acter et la fin du PLUi est fixée au mois de juin 2022, son approbation pour février 2023 et il pourrait ainsi être validé jusqu'en 2035.

* **Fibre optique** : appels téléphoniques – plaintes concernant les travaux notamment à Chanteloube. Une réunion de chantier est prévue fin mai avec le responsable de secteur.

* **Réseau d'eau** : en attente de la date pour la réception de fin des chantier. Aucune remontée des habitants concernés négative.

* **Travaux du FDAC** : Jean-Marc communique le déroulé des travaux à savoir : réfection du chemin de Saint-Germain, trottoirs installés devant l'habitation de Mme Biojoux et l'entrée de Loubarière refaite. Les travaux ont été fléchés et effectués par l'entreprise Colas.

* **Voirie à Romefort :** le mur de la grange de Jean-Pierre Boutinot qui s'écroule va être sécurisé (dans l'attente de travaux) par l'Agence départementale d'aménagement. L'arrêté de route barrée est prêt pour une durée de 6 mois.

* **Cimetière** : une rencontre avec l'entreprise Rivolet de Nanclars doit avoir lieu pour établir un devis afin d'arracher la vieille haie et la remplacer. A cette occasion, M. le Maire va demander son avis sur le tilleul implanté devant l'église qui commence à se dégrader et s'il convient de le conserver ou de le remplacer.

* **Eclairage de la place de l'église où les boulistes jouent** : un relevé de compteur a été effectué. Le calcul de 4 ans de consommation représente le montant des graviers achetés par les boulistes.

* **Chiens errants et attaque de brebis** : Chez le Coq, deux attaques en mars et avril ont fait une dizaine de victimes parmi les moutons appartenant à Benoit Roussillon et Stéphane Sabourin. L'attaque a dû être faite certainement par des chiens errants. Ils n'ont pas été identifiés. Une rencontre avec le journal local la Charente Libre est prévue à cet effet.

* **Salle des fêtes** : M. le Maire va relancer l'architecte pour une étude financière. Il faut prévoir les travaux assez rapidement parce que la hotte de la cuisine n'est pas aux normes.

En l'absence d'autres questions, M. le Maire remercie les membres du Conseil Municipal et, l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance à 20 h 25.

_____